

École Publique du Pain Perdu

1 rue des écoles

37420 Beaumont en Véron

☎ 02.47.58.43.24

Compte rendu de la séance du conseil d'école du jeudi 12 mars 2015

Le Conseil d'École s'est réuni le **Jeudi 12 mars 2015 à 18h00**, dans la salle des arts de l'école du Pain Perdu à Beaumont en Véron.

Étaient présents :

- M. Alain **DENIS**, directeur
- M. Bernard **CHATEAU**, maire de **BEAUMONT EN VERON**
- Mmes Emilie **FLAMIN** et Valérie **POYART**, représentantes de la municipalité de **BEAUMONT en VERON**
- M. Jean Claude **GUION**, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- Mmes **KERGUTUIL, MIRIBEL, DUDOGNON, JAMET, ROBIN FOULON & MERLIN**, représentantes élues des parents d'élèves.
- Mmes et M., **MICHAUD, GUILMET, HOUDIN, PEREZ-ROSTAN, VANLERBERGHE, RABUSSEAU, ROBIN, FREZOT**, enseignants,
- Absentes excusées: **Mmes TRIVES, BLAIN, CADEAU, KRIER GILLARD** parents d'élèves.
- Absentes : **Mmes LOPES, TREHOUT** parents d'élèves.

Secrétaire : **Pascale HOUDIN**

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Point n°1 : Effectifs de l'école

- 157 élèves au 14 mars 2014, **156 au 12 mars 2015**
- **32 élèves** devraient passer au collège en septembre 2015.
- 21 élèves étaient prévus en septembre 2014 en CP (mais de nouvelles inscriptions ont eu lieu en septembre 2014), **29 élèves** sont prévues pour la rentrée 2015
- Inscriptions des élèves de maternelle de la Souris Verte au **mois d'avril 2015**.

Conclusions :

- **32** élèves de CM2

+ **29** élèves en CP

Les effectifs de l'école sont stables.

Point n°2 : Actions pédagogiques du 2^{ème} trimestre

Classe de CP :

- Jardinage
- CPIE **le 17 mars** sur le thème du Land Art,
- Classe de découverte à la Flèche(72) du **8 au 10 avril 2015**
- Théâtre 19 janvier « les Affreuzz » et 15 avril « Du bout du bic »
- Echecs avec **Franck ROINEL**
- Piscine à partir du **16 mars**
- Décloisonnement en Lecture avec la CLIS

Classe de CE1 :

- Jardinage
- Echecs avec **Franck ROINEL**
- Classe de découverte à la Flèche (72) du **8 au 10 avril 2015**
- CPIE **20 avril** Etude de la Flore au Perrou (préparation de l'accueil des correspondants)
- Tennis de table
- Théâtre **19 janvier** « les Affreuzz » et **15 avril** « Du bout du bic »

Classe de CE2 :

- Echecs avec **Franck ROINEL**
- Cycle EPS Athlétisme et Basket
- Ecole et cinéma : Jeux d'images

Classe de CM1 :

- Jardinage
- Théâtre « Les poules », le mardi avec **Diane LOBUT**
- Ecole et cinéma Jeux d'images
- Cycle EPS Basket et Athlétisme

Classe de CM1 / CM2 :

- Rencontre tennis de table le 20 février
- Découverte de la langue allemande par Mme **BERRUER-CHARRAIS** (professeur au collège), le **vendredi 13 mars 2015**
- Journée des Maths et visite du collège le **mardi 31 mars 2015**.
- EPS cycle Athlétisme et tennis de table
- Réalisation de carnets de voyages avec le PNR
- Prévention routière le **16 avril 2015**.

Classe de CM2 :

- Classe énergie au CNPE (2 ème et 3 ème partie) le **06/01 et 05/02 2015**
- Visite de la caserne des pompiers de CHINON
- Découverte de la langue allemande par Mme **BERRUER-CHARRAIS** (professeur au collège) le **lundi 16 mars 2015**
- Cinéma : Jeux d'images
- Journée des Maths et visite du collège le **mardi 31 mars 2015**.
- Réunions des parents de CM2 pour le collège le **3 avril 2015**
- Prévention routière avec la gendarmerie à Parilly le **16 avril 2015**.

CLIS :

- Théâtre avec Diane LOBUT
- Inclusion des élèves dans toutes les classes EPS et projets ponctuels
- Echecs avec **Franck ROINEL**
- CPIE Atelier Land 'art le **22 avril**
- Théâtre **19 janvier** « les Affreuzz » et **15 avril** « Du bout du bic »
- Décloisonnement en Lecture avec les CP

EREV

- Création d'un cahier de vie pour les enfants du voyage afin d'améliorer la communication avec les familles et donner du sens aux apprentissages scolaires.

Actions communes à toutes les classes

Echecs

- **Samedi 17 janvier 2015** à Beaumont, une cinquantaine d'écoliers a défendu

les couleurs de l'école qui est devenue **championne d'Indre et Loire 2015**.

- **Dimanche 22 mars 2015** à Saint Laurent des eaux, 10 élèves de l'Ecole accompagnés par **Mme MICHAUD**, joueront le **championnat académique**. L'équipe enseignante remercie la Mairie, le club d'Echecs d'Avoine, le CDJE 37 l'USEP et les parents d'élèves pour leur soutien moral, logistique et financier.
- **Théâtre** : CP, CE1, et CLIS « les Affreuzzz », et « Du bout du bic »
- **Ecole & Cinéma** : « Jeux d'images » CE2, CM1, CM2
- **Conseil des élèves** en janvier: les élèves ont été invités à exprimer leurs doléances pour améliorer la vie de l'école (voir compte rendu).
- **Journées des maths au collège pour les CM1/ CM2 et CM2**
Le **mardi 31 mars 2015** de 10h30 à 14h45 au collège **Henri Becquerel d'Avoine**.
- **Carnaval 2015**
Le **vendredi 20 février 2015**, un carnaval était organisé avec les 2 écoles de Beaumont en Véron. Le véhicule électrique de la municipalité devait ouvrir la route. **Aurélié DELIGNE, intervenante musicale** avait préparé les élèves avec des chansons.
Les parents avaient apporté des gâteaux .Quelques parents d'élèves ont distribué du chocolat chaud et les gâteaux. En raison des intempéries, le défilé a été annulé.

Point 3 : Projets des classes pour le 3 ème trimestre

- **Classe de CP** : Athlétisme, jardinage, piscine, 2 animations CPIE, accueil des correspondants de la Flèche + sortie au Perrou et au château de Villandry.
- **Classe de CE1**: Athlétisme, accueil des correspondants de la Flèche + sortie au Perrou et au château de Villandry.
- **Classe de CE2** : Athlétisme, 1 sortie au château du Rivau, sortie au Perrou avec le conservatoire régionale de la région Centre, Ecole et cinéma «Zorro ».
- **Classe de CM1** : Athlétisme, présentation de la pièce de théâtre le 16 juin 2015, Jardinage, Théâtre, Cinéma compagnie du petit monde .Projet abeilles à Fontevraud. Course d'orientation au lac Mousseau.
- **Classe de CM1 / CM2** : Athlétisme, classe verte en Auvergne, CM2.com, sortie sur la Loire le 18 juin avec le PNR.
- **Classe de CM2** : Athlétisme, classe verte en Auvergne, Cinéma « Zorro », CM2.com, sorties vélo Bréhémont « Petit Tour à vélo » USEP Bréhémont et Candes Saint Martin.
- **CLIS** : jardinage + CPIE en bateau sur la Vienne + inclusion des élèves dans les différentes classes. Spectacle de Théâtre avec Diane LOBUT.

Actions communes à toutes les classes

- **Journée Athlétisme** le lundi 18 mai 2015.
- **Judo et tennis** (séance découverte pour certaines classes)
- **Conseil des élèves** au mois de mars
- **Théâtre** pour les CP, CE1 et CLIS « Du bé du bout du bic »
- **Troupe de théâtre** d'un collège de Paris le 20 mai. Spectacle le mercredi matin pour l'école. Organisation d'une séance tout public le mercredi soir.

Fête de l'école le vendredi 26 juin 2015 de 18h à 21h00

- Thème de la fête avec l'école maternelle : Les métiers d'autrefois

Point 4 : Le projet d'école 2014- 2018

- L'élaboration nouveau projet d'école a nécessité d'établir un bilan du précédent.
- **Bilan du précédent projet : analyse des effets obtenus au regard des choix effectués (réussites, obstacles, nouvelles orientations).**

Les évaluations de classe montrent des compétences relativement faibles en vocabulaire. Des efforts sont fournis sur l'orthographe mais la diminution du temps d'enseignement (27 à 24h) n'a pas aidé les progrès.

On note une démobilitation sur la réécriture. La finalité des écrits n'est pas toujours mise en avant.

Des outils et des programmations mis en place en concertation par les enseignants s'avèrent à l'usage fastidieux et moins efficaces qu'espéré. Les programmes sont en éternel changement et les enseignants ont du mal à se les approprier ou prendre en compte leurs modifications.

La prévention des difficultés des élèves a été améliorée en ce qui concerne la difficulté passagère grâce aux APC et/ou avec une différenciation en classe. Pour la difficulté chronique (liée au handicap notamment), nous sommes souvent démunis car peu d'aides sont efficaces.

Le développement des nouvelles technologies dans les classes est assez inégal. Des problèmes de matériel, de maintenance informatique et de formation des enseignants empêchent un développement des nouvelles technologies dans l'école. Pourtant un réseau entre les classes et un site internet existent.

Concernant l'ouverture sur le monde, beaucoup de projets sont menés à bien mais deviennent de plus en plus difficile à organiser d'un point de vue financier. Les transports de la communauté de communes permettent des sorties à moins de 15 km (forêt, écomusée, cinéma, théâtre ...). Par contre, il est difficile de rallier les grandes villes pour des musées ou des expositions (Tours, Saumur, Angers).

La pratique des Echecs dans l'école est une réussite. Tous les élèves du CP au CM2 savent jouer. Au niveau départemental et académique, l'école est souvent en tête des résultats. Au niveau national, elle se classe régulièrement entre la 9 et 14^{ème} place.

Des points pouvant faire l'objet d'améliorations.

Les outils pour les élèves en difficulté et ceux spécifiques pour les enfants du voyage ont besoin d'être renouvelés et améliorés.

La lecture doit être une priorité pour les cycles 2 et 3 car elle conditionne beaucoup d'autres apprentissages. La valorisation du livre (quinzaine du livre, visite et prêt à la médiathèque, création d'un livre) sera une des priorités.

En production d'écrits, ce qui pose problème est la pauvreté du vocabulaire.

Ce sera un axe de travail : enrichir le vocabulaire des enfants dès la maternelle et l'utiliser pour le fixer dans le temps. Le travail sur le langage oral devra être accentué.

La redéfinition des programmes devrait permettre une meilleure répartition des matières mais nous attendons un lien effectif avec le socle commun.

La formation aux nouvelles technologies passera par un renouvellement du matériel parfois obsolète dans les classes, par la formation continue des enseignants et par l'acquisition de moyens modernes numériques pour les

apprentissages (TBI, TNI ou vidéoprojecteur interactif). Une progression pour le B2i et l'informatique devra être mise à jour (dernière programmation 2008).

En EPS, avoir une pratique suffisante en quantité, en qualité et variété est nécessaire. Acquérir une attitude responsable de sa santé : minimiser l'obésité, les maladies, le stress, l'exclusion, en favorisant la disponibilité, l'estime de soi, le respect de soi et des autres.

- A partir de ce bilan, des objectifs ont été définis et des fiches actions sont en cours d'élaboration.
- Nous présenterons le nouveau projet d'école au prochain conseil d'école.

Point 6 : Organisation de l'école pour les rythmes scolaires et cantine

- Le PEDT(**Projet Educatif Territorial**) a été travaillé avec les directeurs / trices du Véron, les responsables des TAPs du Véron et les élus des différentes communes.
- Une charte de bonne conduite à l'école (accueil périscolaire, cantine, école et TAPs) est en cours d'élaboration.
- Des projets communs (Théâtre, Carnaval, Gestes qui sauvent ...) sont envisagés et seront formalisés dans le PEDT.
- Les murs de la cantine ont été décorés par les dames de service.
- Explication de la distribution du Cahier de cantine aux élèves par M. le Maire : 3 degrés (vert / Jaune / rouge) correspondant aux règles enfreintes par les enfants. Suivant la couleur, les parents sont avertis (réprimande, avertissement, convocation des parents) et les élèves doivent : présenter des excuses, réparer des bêtises, remplir une fiche de réflexion sur le comportement.

Point 7 : Travaux en cours et à effectuer

Travaux effectués dans l'école

- Réparation de certaines chasses d'eau dans les toilettes.
- Réparation du panneau photovoltaïque de la salle 8
- Renforcement des angles des murs par des protections plastiques.
- Réparation de la porte cour/ jardin du fond de la cour (sécurité pour l'incendie)
- Réparation des grooms donnant sur la cour et pose de butoirs.
- Réparation du visiophone (en cours)

Travaux à effectuer dans l'école

- Réparation des portes extérieures des toilettes garçons et filles.

Point 8 : Alerte incendie :

- Comme l'avait préconisé les pompiers lors de la réunion sur la sécurité, une alarme a été déclenchée pendant le temps de récréation. La sonnerie retentissant seulement dans les bâtiments, seuls les élèves aux toilettes ont entendu l'alarme. Une seule classe a suivi les consignes de sécurité en sortant sur l'esplanade en 3min 30. Le protocole en cas d'alarme pendant la récréation sera à revoir en conseil des maîtres.

Point 9 : Visite de Mme Marie Annick DUCHÊNE, sénatrice :

- **Mme DUCHÊNE**, sénatrice, dans le cadre de la mission d'information sur les conseils d'école, rencontrera les enseignants de l'école, les représentants des parents d'élèves et les maires et adjoints aux affaires scolaires du Véron le vendredi 20 mars.

Point 10 : Questions diverses de la part des parents d'élèves :

1. Pourquoi l'élection des élèves au conseil des élèves a-t-elle été si tardive ?

Les élections des élèves au conseil municipal des jeunes (campagne électorale pour les CM1 et CM2) ayant eu lieu en octobre, il a semblé plus logique de décaler ces élections. Grâce au non cumul des mandats, de nouveaux élèves ont été élus.

2. Le mercredi matin est trop long. Ne pourrait-on pas diminuer de 30 min (12h00 au lieu de 12h30) que nous ajouterions aux 2 jours de TAPS (15h15 au lieu de 15h ?)

M le Maire n'y voit pas d'inconvénient. C'est également une demande des enseignants des écoles. L'Inspection devra être avertie.

3. Pourquoi les enseignants absents n'ont-ils pas été remplacés ? Ne peut-on pas mettre des mots dans les cahiers de liaison pour dire pendant combien de temps ils ne seront pas remplacés ?

Au mois de janvier et février, 2 enseignants ont été absents pendant 4 jours (à chaque fois) et 1 mi-temps pendant 2 jours non consécutifs. Nous avons dû répartir les élèves et annuler des séances de piscine (pas d'évaluation natation pour les CM cette année) pour respecter des mesures de sécurité concernant le taux d'encadrement. Depuis le début de l'année, nous n'avons plus de remplaçant pour les équipes éducatives et les équipes de suivi de scolarisation. Les enseignants doivent laisser leur classe sous la surveillance d'un collègue, ce qui entrave le bon fonctionnement des apprentissages.

M. **Olivier BOUTRON**, enseignant référent des enfants du voyage, a dû remplacer, au mois de janvier, des collègues absents dans d'autres écoles et n'a pas pu exercer sa mission pour les enfants du voyage pendant 12 jours pour pallier le manque de remplaçants dans la circonscription. Une lettre a été adressée par l'équipe enseignante au directeur académique sous couvert de Madame l'inspectrice.

Le décret n° 89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école prévoit, notamment dans son article 2, que le « directeur d'école prend toute disposition utile pour que l'école assure sa fonction de service public. A cette fin, il organise l'accueil et la surveillance des élèves et le dialogue avec les familles ». Les écoles maternelles et élémentaires ne disposent pas de personnels administratifs, ouvriers et de service pour assurer la surveillance des élèves et les communes ne sont pas tenues d'assurer l'accueil des élèves, aucune disposition législative ne leur en faisant obligation. Aussi, en cas d'absence d'un ou de plusieurs enseignants pour raison médicale, il appartient au directeur de rechercher les solutions appropriées pour assurer la garde provisoire des élèves, avec la participation d'enseignants volontaires, si le remplacement de l'enseignant ne s'avère pas immédiatement possible. Cependant, il n'est pas fait obligation aux instituteurs non malades d'accueillir les élèves de leurs collègues malades puisqu'ils assurent déjà le service d'enseignement normalement prévu pour les élèves de leur propre classe. Il appartient donc à ces enseignants d'apprécier dans quelles conditions l'accueil des élèves de leurs collègues est compatible avec leur propre service. Toutefois, l'administration de l'éducation nationale s'emploie à tout mettre en œuvre pour assurer une bonne organisation du service de l'enseignement en palliant l'absence d'enseignants malades, en particulier si les absences se prolongent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h05**

À Beaumont, le 12 mars 2015

La secrétaire de séance, **Pascale HOUDIN**

Le directeur **M. Alain Denis**

